

## **Procédures pour un dossier parental (dossier nouvel enfant)**

### **Voici un rappel des documents exigés**

\* Pour s'assurer du paiement des subventions à la RSGE, le BC doit recevoir les documents mentionnés dans le tableau suivant. La RSGE doit les faire parvenir sans délai à son bureau coordonnateur. Celui-ci doit accepter la demande d'admissibilité (PCR) et en aviser la RSGE dans les **cinq jours ouvrables de la réception des documents CONFORMES**. Ces documents peuvent être transmis par la poste, par courriel (documents numérisés), par télécopieur ou remis en main propre.

| <b>Documents obligatoires</b>                                                                                                                         | <b>Notes obligatoires</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1-</b> PCR : Le formulaire Demande d'admissibilité à la contribution réduite.                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>2-</b> Fiche d'inscription de l'enfant dûment complétée.                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>3-</b> Lettre de la confirmation de l'inscription de l'enfant au guichet unique d'accès au service de garde de la place 0-5 ans.                   | <a href="https://www.laplace0-5.com/">https://www.laplace0-5.com/</a>                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>4-</b> Une copie du certificat ou de l'acte de naissance original de l'enfant.                                                                     | Les responsables doivent, sur la copie de chacun de ces documents, apposer leurs initiales avec la mention « <b>ORIGINAL VU</b> » ainsi que la <b>date complète</b> (jour, mois, année) où l'original a été vu.                                                                                                               |
| <b>5-</b> Une copie du certificat ou de l'acte de naissance original du parent ou tout autre document original établissant sa citoyenneté canadienne. | Les responsables doivent, sur la copie de chacun de ces documents, apposer leurs initiales avec la mention « <b>ORIGINAL VU</b> » ainsi que la <b>date complète</b> (jour, mois, année) où l'original a été vu.<br><br><u>Preuves de citoyenneté Canadienne :</u><br><b>Voir le tableau plus bas des documents possibles.</b> |
| <b>6-</b> Entente de services de garde et de toute entente particulière (annexe) ainsi que lorsqu'il y a modification d'entente.                      | L'entente doit être signée par celui qui signe la demande PCR ainsi que le renouvellement dûment complété.                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>7-</b> Attestation des services de garde fournis lorsque l'enfant cesse de bénéficier des services de garde subventionnés.                         | Pour tous les enfants (et ceux qui quittent pour la maternelle).<br>La RSGE doit remettre l'original au parent et la copie rose au BC et cela dans les plus brefs délais.                                                                                                                                                     |

**!!!!!! AUCUNE SUBVENTION NE SERA VERSÉE SI UN DE CES DOCUMENTS EST MANQUANT !!!!!**

### **Parent exempté du paiement de la contribution réduite**

Une copie preuve que le parent est prestataire du Programme objectif emploi ou;

Une copie preuve que la parent reçoit du programme d'aide sociale ou;

Une copie preuve que la parent reçoit aide aux personnes et familles du programme de solidarité sociale (chasseur cris).

## **Preuves de citoyenneté Canadienne**

| Document exigé                                                                                                  | Éléments à vérifier                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Certificat ou acte de naissance délivré par une province ou un territoire du Canada<br><br>Province du Québec ➡ |    |
| Carte de citoyenneté canadienne ➡                                                                               |    |
| Certificat de citoyenneté canadienne ➡                                                                          |    |
| Passeport canadien ➡                                                                                            |   |
| Certificat d'inscription d'une naissance canadienne à l'étranger ➡                                              |  |
| Certificat de statut d'Indien ➡                                                                                 |  |

### **IMPORTANT :**

Pour chacun des documents énumérés dans la colonne de gauche :

- Identité de la personne
- Date d'expiration lorsqu'il y en a une sur le document concerné

### NOTE :

Porter attention aux certificats de naissance des enfants de représentants étrangers, de missions ou d'organisations internationales et dont aucun des parents n'est un citoyen canadien ou un résident permanent. Ces certificats de naissance ne sont pas acceptés comme preuve de citoyenneté.